



Bruit causé par installation supermarché

Par **lapsang**, le **31/01/2014** à **11:07**

Bonjour

Je suis propriétaire d'un appartement dans lequel je vis depuis 1988. Il est situé au 1er étage, au-dessus d'un entrepôt qui fut au cours des années loué par diverses sociétés, sans que cela pose le moindre problème. Jusqu'au jour où la société Lidl a loué cet espace pour y ouvrir un supermarché. Je vous passe l'enfer vécu pendant les 6 mois de travaux... Le supermarché doit ouvrir le 12/02/2014. Depuis quelques jours ils ont mis en fonction des moteurs (ventilation je suppose) placés juste en-dessous de chez moi. Je perçois donc dorénavant un bruit de moteur en continu jour et nuit. Dès que vient le soir, et a fortiori la nuit, le bruit est franchement gênant (un peu comme un réfrigérateur bruyant, ou un passage d'avion haut dans le ciel). Je me demande si on peut faire évaluer ce bruit (si oui, par qui?) et si éventuellement on peut contraindre Lidl d'isoler le local dans lequel se trouvent ces moteurs. Merci pour vos réponses.

Par **domat**, le **31/01/2014** à **13:55**

bjr,

si vous avez une protection juridique vous pouvez lui demander de vous aider.

dans votre cas, il faut prouver un trouble anormal de voisinage.

vous pouvez déjà faire un courrier simple au magasin en expliquant les nuisances que vous subissez.

bien sur l'idéal serait d'avoir une idée du volume sonore émis par votre voisin en procédant à des mesures à l'aide de sonomètres, je crois même qu'il existe des applications pour smartphone.

bien entendu il vaut mieux faire procéder à des mesures sous le contrôle d'un huissier.

cdt